



FRANCE

LYCÉE

PROFESSIONNEL

**Les mirages de
l'apprentissage**

Si la formule a fait ses preuves dans le supérieur, elle inquiète les professeurs de lycée pro, qui seront en grève ce jeudi contre la réforme, encore floue, voulue par Emmanuel Macron. Elle risque selon eux d'être trop tournée vers les entreprises.





Par
ELSA MAUDET

«**D**epuis toute petite», Lou-Ann Mansion sait que son truc, c'est la pâtisserie. Le brevet en poche, l'adolescente souhaitait vite entrer dans le vif du sujet et se mettre à bosser. «*Je me suis renseignée et j'ai vu qu'il y avait le lycée professionnel et le CAP en alternance. J'ai pris l'alternance parce que j'étais beaucoup plus au travail qu'à l'école, c'est cette partie qui m'intéressait*», raconte la jeune fille de 18 ans. Après un premier CAP en pâtisserie, elle s'est embarquée, cette année, dans un second CAP, en chocolaterie, pour compléter ses connaissances. Cette habitante de Brive-la-Gaillarde (Corrèze) avait vu juste: l'apprentissage, c'est son truc.

Pour autant, dit-elle, «*je ne suis pas pour l'idée de rapprocher les lycées professionnels avec l'apprentissage, parce que ça ne convient pas à tout le monde. Tu travailles toute l'année pour pas grand-chose [un petit pourcentage du smic, ndlr], tu n'as plus de vacances [cinq semaines par an], peut-être pas de week-end, tu es décalé avec les autres gens... C'est une grande marche après le collège et beaucoup de personnes ne peuvent pas la passer*».

Aujourd'hui, un jeune peut choisir de découvrir un métier en centre de formation des apprentis (CFA), en alternant semaines de cours et semaines (plus nombreuses) en entreprise; il devient alors salarié. Ou opter pour le lycée professionnel, où il conservera son statut d'élève, et aura davantage d'heures de cours, auxquelles s'adjoindront des périodes de stage. Il existe également de l'apprentissage au sein des lycées pro, qui reste encore minoritaire mais se développe (56 576 jeunes au 31 décembre 2021).

«INSERTION»

Depuis des mois, Emmanuel Macron ne cesse de dire qu'il veut ré-

former les lycées pro comme il a réformé l'apprentissage. Entre 2016 et 2021, le nombre de jeunes démarrant une alternance a bondi de 82%, passant de 438 000 à près de 800 000, conséquence de la réforme de l'apprentissage de 2018 et des aides accordées aux entreprises en pleine crise sanitaire. Une hausse fulgurante qui a très majoritairement concerné l'enseignement supérieur et non le bataillon habituel des apprentis, de niveau CAP ou bac pro.

L'objectif affiché est désormais d'atteindre un million de contrats d'ici à la fin du quinquennat. Parmi les professeurs de lycée professionnel, appelés à faire grève contre la réforme ce jeudi, les conclusions sont tirées: l'exécutif veut transformer leurs élèves en apprentis, à la merci des entreprises. Le gouvernement s'en défend... tout en entretenant le flou, même si Carole Grandjean, la ministre déléguée à l'Enseignement et à la Formation professionnels, a posé la tendance: elle souhaite développer les passerelles entre lycée professionnel et apprentissage, et ainsi permettre aux élèves de démarrer sous un statut puis de bifurquer vers l'autre.

La réforme est censée être le grand chantier de ce quinquennat en matière d'éducation. Sauf qu'aucune annonce n'est faite, la méthode consistant à laisser quatre groupes de travail plancher sur le sujet cet hiver et formuler des propositions au printemps. Résultat, l'inquiétude sur le terrain est grande et Carole Grandjean peine à rassurer, faute de gages à donner. «*Le lycée professionnel concerne des élèves de plus en plus jeunes [du fait de la quasi-disparition des redoublements], donc pas forcément en âge et en maturité d'entrer dans des processus d'apprentissage, nous sommes bien conscients de cela*», a-t-elle voulu rassurer, lundi au Sénat. La semaine dernière, dans l'émission *Le Temps du débat*, sur France

Culture, elle précisait qu'«*il ne s'agit pas de faire de l'apprentissage pour tous les jeunes*». Tout en le présentant comme «*un vrai instrument d'insertion professionnelle*».

Pourtant, dans l'enseignement secondaire, il présente bien des limites. «*Ce ne sont pas les mêmes apprentis que dans le supérieur. Ils ont rencontré assez vite des difficultés scolaires et se tournent vers l'apprentissage avec l'idée de quitter l'école, alors que, dans le supérieur, ils sont issus de milieux intermédiaires ou supérieurs et n'ont pas trop de difficultés à l'école, constate Gilles Moreau, professeur de sociologie à l'université de Poitiers et membre du Groupe de recherches sociologiques sur les sociétés contemporaines (Gresco). Le public de lycée pro est plus en difficulté, il risque d'avoir plus de problèmes d'insertion, donc il faut le traiter différemment. Les professeurs leur laissent le temps et le droit à l'erreur. En apprentissage, ils se font engueuler parce qu'ils gâchent la marchandise, parce que ça coûte cher...*»

PAR DÉFAUT

Pas partout, bien sûr. Cloé Mogniat-Duclos, titulaire d'un CAP pâtisserie en apprentissage, prépare désormais une mention complémentaire «*pâtisserie, glacerie, chocolaterie, confiserie spécialisées*», toujours en apprentissage. «*Ça m'a permis d'évoluer professionnellement mais aussi de grandir personnellement. J'ai commencé à 15 ans. On gagne en autonomie parce qu'il faut apprendre à gérer ses horaires, son argent*», déroule la jeune fille, bientôt majeure. Les deux premières années, son CFA était à deux heures et demie de train de son domicile de Surgères (Charente-Maritime). Cette année, elle doit compter trois heures, entre covoiturage et bus, pour se rendre dans la maison familiale rurale (MFR) où elle suit ses cours. Lors des périodes d'école, elle vit à l'internat. Or les enquêtes sociologiques le





montrent : les élèves de lycée pro sont peu mobiles. Ils ont tendance à choisir l'établissement le plus proche de chez eux, ce qui concourt à l'orientation par défaut qui gangrène cette voie. Difficile, donc, de faire une généralité avec les cas de Cloé ou Lou-Ann, déterminées à apprendre le métier de leurs rêves et prêtes à avaler des centaines de kilomètres pour y parvenir.

En outre, «30% des élèves de lycée professionnel auraient voulu un apprentissage mais n'ont pas réussi. Il n'y a pas assez de places», éclaire Prisca Kergoat, professeure des universités en sociologie à l'université Toulouse-II, directrice du Centre d'études et de recherche travail, organisation, pouvoir (Certop) et autrice de *De l'indocilité des jeunes populaires. Apprenti-e-s et élèves de lycée professionnel*. A l'inverse du lycée professionnel, qui accueille tous les élèves sans condition, les CFA opèrent une sélection parmi les candidatures, les entreprises aussi. Les enquêtes de Prisca Kergoat comme celles de Gilles Moreau l'ont prouvé : l'apprentissage est une terre de discriminations. «Tendanciellement, [il] est rural, "blanc" et masculin», résume ainsi Gilles Moreau dans son article «L'apprentissage, un bien public?».

Auprès de *Libération*, il précise : «Il y a une sous-représentation des filles : elles sont 30%. L'offre pour elles est très concentrée sur la coiffure, le commerce et la pharmacie, parce que l'apprentissage n'est pas énormément développé dans le secteur tertiaire ni dans le service à la personne.» Prisca Kergoat complète : «Les garçons ont un panel beaucoup plus large : agriculture, mécanique, bâtiment, électronique... Et quand ils veulent aller dans des filières dites féminines, ils sont très bien accueillis. L'inverse n'est pas vrai. C'est toujours la même raison qui est donnée par les employeurs : "La loi nous oblige à avoir un deuxième vestiaire pour les fem-

mes, on n'a pas de deuxième vestiaire, donc on ne peut pas vous prendre.»

Ensuite, «il y a une sous-représentation des jeunes d'origine immigrée», poursuit Gilles Moreau. Les raisons ? Discriminations à l'embauche, mais aussi moins de candidatures de ces jeunes, soit parce qu'ils anticipent cette discrimination, soit parce que «les familles migrantes croient beaucoup en l'école», dit Gilles Moreau, et n'encouragent pas forcément l'apprentissage. «Ceux qui tentent l'apprentissage sans avoir de possibilité d'être embauchés se retrouvent en bac pro, donc ça devient le foyer des mauvais élèves parmi les mauvais élèves», dénonce Dylan Ayissi, fondateur du collectif Une voie pour tous, qui défend le lycée professionnel.

«L'ESCLAVE DE SERVICE»

Par ailleurs, le fait de décrocher un apprentissage ne garantit pas de le garder. Les taux de rupture de contrat avant terme sont très élevés, d'environ un quart, avec de grandes disparités selon les secteurs (l'hôtellerie-restauration et la coiffure, notamment, sont très touchées). Lors de sa première année de CAP, Lou-Ann Mansion est tombée sur une entreprise peu vertueuse. «Comme j'étais l'apprentie, j'étais l'esclave de service, ils me parlaient mal, j'étais mal payée. A l'époque, je ne savais pas que j'avais le droit de récupérer mes heures de travail en plus, que les patrons n'avaient pas le droit de m'enlever des jours de repos ou de ne pas m'en donner deux dans la semaine. Je l'ai mal vécu, c'était très compliqué», se souvient la future pâtissière. Elle a tenu jusqu'à la fin de l'année scolaire, puis a changé d'entreprise. L'apprentissage est souvent présenté comme la clé pour une bonne insertion sur le marché du travail. Pourtant, là aussi, les bémols sont nombreux. «Toutes les enquêtes montrent que l'insertion à court terme des ap-

prentis est meilleure que celle des élèves de lycée professionnel. Mais ce ne sont pas les mêmes jeunes, donc ça ne veut pas dire grand-chose, tempère Gilles Moreau. Une partie des apprentis sont embauchés par leur maître d'apprentissage, du coup ils ne sont pas mis en concurrence avec d'autres demandeurs d'emploi. C'est aussi le produit du mécanisme de sélection qu'il y a eu à l'entrée.»

L'économiste américain Eric Hanushek a montré que l'apprentissage favorisait l'insertion en début de carrière mais que cela s'inversait ensuite et que l'enseignement en voie générale permettait de mieux se réorienter. «En bac pro électrotechnique, vous avez le champ de l'habitat et le champ industriel. Si un élève va en apprentissage chez un artisan, il ne va voir que le champ habitat alors que, sous statut scolaire, il va avoir les deux qualifications. A terme, si l'entreprise dans laquelle il est pris est en difficulté, il va lui manquer une partie des qualifications liées à son diplôme et ça va le pénaliser», illustre Philippe Dauriac, professeur de lycée pro et secrétaire national de la CGT éducation. C'est la raison pour laquelle Lou-Ann comme Chloé ont décidé de multiplier les diplômes et les lieux d'apprentissage, afin de «voir les différentes facettes du métier».

Pour finir, «les enquêtes du Centre d'études et de recherches sur les qualifications ainsi que du ministère du Travail l'ont montré, ce sont les apprentis qui sont les plus victimes d'accidents du travail, les plus confrontés aux produits toxiques, qui ont beaucoup plus de risques de développer un cancer professionnel», note Prisca Kergoat. «L'entreprise est dangereuse, abonde Philippe Dauriac. Il ne s'agit pas de dire qu'elle serait le monde des méchants, mais on parle de jeunes de 14, 15, 16 ans. Ce n'est pas un milieu comme peut l'être le lycée professionnel.» Un lycée qui tient à conserver son rôle auprès des élèves les plus fragiles. ◀





Emmanuel Macron en déplacement au lycée

professionnel Eric-Tabarly, le 13 septembre, aux Sables-d'Olonne (Vendée). PHOTO ALBERT FACELLY

